



Fédération Autonome de la Fonction Publique

Unité dans la Fonction publique pour la journée d'action du 22 mai 2018 !

Dans le cadre de la mobilisation unitaire, les 9 organisations syndicales représentatives de la Fonction publique ont organisé une conférence de presse ce mardi 17 avril 2018.

La **FA-FP** était représentée par Caroline Charruyer et Pascal Kessler.

Cette conférence avait pour objectif de rappeler l'origine de cette mobilisation, qui est la "situation assez grave" dans laquelle se trouve désormais l'ensemble de la Fonction publique.

Nous y avons évoqué des revendications pérennes, parmi lesquelles la question de la rémunération et du pouvoir d'achat. L'union des 9 syndicats rend possible une "mobilisation forte des agent.e.s", qui se doit de peser sur le calendrier social, notamment le rendez-vous salarial prévu mi-juin.

Parmi les autres points évoqués unitairement, ont été cités le recours excessif aux contractuel.le.s, dont la situation les maintient "dans la précarité", les mesures annoncées concernant la transformation du secteur public et notamment du document pour "refonder le contrat social avec les agents publics" ou du plan Action publique 2022, la possibilité d'une rémunération au mérite, l'opposition à la fusion envisagée entre les CHSCT et les CT dans le cadre de ce même chantier.

Dans le cadre de cette conférence de presse, la FA-FP a tenu à rappeler l'article 9 de la loi du 13 juillet 1983 portant sur les droits et obligations des fonctionnaires qui stipule que « *Les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués siégeant dans des organismes consultatifs à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires et à l'examen des décisions individuelles relatives à leur carrière* ».

Nous considérons donc que tout en affirmant être très attaché au statut, dans le cadre de son projet de modification des instances représentatives, le gouvernement va détruire le « cœur » du statut ! Le statut ne fait pas des fonctionnaires des privilégiés, il est parfois utile de rappeler qu'il a été créé pour garantir aux usagers leur droit accès aux services publics !

**Autonome, progressiste, solidaire,
à la FA un autre syndicalisme est possible !**

COMMUNIQUÉ



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>